

Marseille, le 22 septembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union Départementale FO des Bouches-du Rhône communique

L'Union Départementale FORCE OUVRIERE des Bouches-du Rhône (UD FO 13) prend acte que les Unions départementales des Organisations Syndicales des Bouches-du-Rhône ainsi que l'UNEF se sont prononcées pour l'abandon du projet gouvernemental Sarkozy-Fillon sur les retraites.

L'UD FO 13 regrette cependant que les principales revendications de FORCE OUVRIERE (à savoir maintien de l'âge de départ à 60 ans ; non à l'allongement de la date de cotisation ; maintien du code des pensions civiles et militaires) s'appuyant sur le mandat des salariés soucieux, partout, de préserver leurs droits fondamentaux et leurs acquis, ne soient pas partagées par l'ensemble des autres Syndicats.

Pour sa part l'UD FO 13 réaffirme que seule la grève interprofessionnelle pour bloquer le pays jusqu'au retrait du projet est susceptible de faire aboutir les légitimes revendications des salariés.

Cependant, l'UD FO 13 se refuse à faire porter aux salariés la responsabilité du vote éventuel du projet gouvernemental sous le prétexte que les travailleurs ne se seraient pas suffisamment mobilisés, ou, pire, seraient favorables à cette contre-réforme.

Dans ce cadre, l'UD FO 13 rappelle que la grève interprofessionnelle se construit, par définition, avec l'ensemble des syndicats des secteurs privés et publics.

En particulier, l'UD FO 13 précise que la grève interprofessionnelle, susceptible de bloquer le Pays, ne peut se concevoir sans un blocage des secteurs des transports et de l'énergie, secteurs dans lesquels notre organisation n'est pas majoritaire.

Par voie de conséquence, l'UD FO 13 appelle l'ensemble des autres Unions Départementales à cosigner une déclaration commune visant à appeler nos confédérations à lancer, un mot d'ordre de grève interprofessionnelle jusqu'au retrait.

Nous ne manquerons pas, au soir du 23 septembre, dès l'analyse faite de la journée de mobilisation, de proposer de nouvelles initiatives.